Séance du mardi 19 novembre 2024

D'après convocation du 14 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf novembre à dix-neuf heure, le Conseil Municipal de Fontaines d'Ozillac, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Marie-Danielle GIRAUDEAU, Maire.

Présents : Mme Marie-Danielle GIRAUDEAU, Mr Sébastien NEVEU, Mme Corinne LANNEPAX, Mr Emmanuel LUTARD, Mr David CHAPEAU, Mr Patrick FOUQUET, Mme Jennifer DIAS, Mr Dominique PETIT et Mr Christian VIDAL.

Procurations : Mr Jean-Christophe CAFFENNE donne pouvoir à Mme Corinne LANNEPAX
Mme Laurence BERNARD donne pouvoir à Mme Marie-Danielle GIRAUDEAU

Absents excusés : Mme Déborah OUVRARD, Mr Alexandre PAULAIS et Mme Brigitte ROUHEN

Nombre de membres : - en exercice 14
- présents 9
- votants 11
- Pouvoir 2

Le Conseil Municipal a désigné Mme Jennifer DIAS, secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Contrôle assainissement : Compte-rendu des négociations avec EAU 17 par Laurent et Hervé CRAON.
- Approbation du procès-verbal du 14 octobre 2024.
- Projet 2025 :
  - DECI « Le Puits Ménard »
  - Réparation de la cloche de l'église
  - Cession de la rigoleuse par la commune d'Ozillac, actuellement en copropriété.
- Présentation des RPQS (Rapports sur le Prix et la Qualité des Services) eau potable et assainissement d'EAU 17.
- Visite des chantiers : école et logement.
- Questions diverses.

---

1. Visite des chantiers : école et boulodrome

Mme le Maire et l'ensemble des membres présents se sont rendus dans les locaux de l'école pour prendre connaissance de l'avancement du chantier de rénovation énergétique.

---

2. Contrôle assainissement : Compte-rendu des négociations avec EAU 17 par Laurent et Hervé CRAON.

Malgré plusieurs réunions et négociations, le conseil municipal n'a pas pu obtenir satisfaction aux demandes initiées par Messieurs Laurent et Hervé CRAON concernant la redevance du contrôle des assainissements individuels.
Cependant, EAU 17 propose cet engagement : « Si la campagne communale est lancée en 2024, les contrôles seront facturés au prix de 2024 (110 € TTC), même si une partie des rendez-vous ne sont pris qu'au début de l'année 2025 ».

En conséquence, il a été décidé de poursuivre dès décembre 2024 cette campagne de contrôle de fonctionnement des assainissements sur la commune. Ainsi, ces contrôles resteront facturés au tarif 2024 (110 €). Des étalements de paiement pourront être accordés.

L'ensemble de la population de la commune a été informé de la situation avec un mot dans les boites aux lettres. Les conseillers présents décident de commencer en 2024 les contrôles sur les bâtiments communaux.

3. Adoption du procès-verbal du 14 octobre 2024 :

Le procès-verbal du 14 octobre 2024 n'apportant pas d'observation, est adopté à l'unanimité des membres présents.

4. Projet 2025 : DECI « Le Puits Ménard »

L'assemblée débat sur la poursuite de la mise en place des PEI (Points d'Eau Incendie) avec l'installation d'une DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) au Puits Ménard, sur le terrain de Mr SOUC.
Il existe 2 possibilités : une bâche ou une citerne. Une demande de devis (bâche, citerne neuve ou recyclée) sera réalisée pour définir l'équipement le plus approprié.
Des aides financières seront sollicitées auprès de la DETR et du Conseil Départemental et un début de négociation est à prévoir avec Mr SOUC, avec notamment l'implantation du PEI sur le terrain.

5. Projet 2025 : Réparation de la cloche de l'église

Mme le Maire présente le devis de l'Entreprise BODET pour réaliser la réparation du moteur de la cloche de l'église du village. L'assemblée convient de faire ces travaux en 2025.

6. Projet 2025 : Cession de la rigoleuse par la commune d'Ozillac

Les membres du conseil s'accordent à reprendre à titre gratuit la rigoleuse actuellement en copropriété avec la mairie d'Ozillac.

7. Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux

L'étude réalisée par ALANEO Energie et la réunion d'information sur l'autoconsommation collective avec ENEDIS confirment la nécessité pour la commune de lancer ce projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux afin de réduire les dépenses énergétiques. S'il reste des financements, ce projet pourra être envisagé en 2025. Il conviendra donc de faire une Demande Préalable de travaux.

8. Eclairage public : installation d'une horloge astronomique

L'horloge astronomique permet à l'éclairage public de se déclencher en fonction des heures de lever et de coucher du soleil.
Afin d'évaluer le coût de ce type d'investissement, les conseillers conviennent de demander un devis au SDEER.

9. Présentation du RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité des Services) eau potable d'EAU 17.

Le RPQS eau potable réalisé par EAU 17 est présenté à l'assemblée.

10. Questions diverses :

- Adressage : Une réunion est à prévoir avec les habitants du Fief Dubreuil pour présenter la réflexion faite sur la mise à jour de la numérotation des habitations.
- Le logement de l'épicerie se libère au 1er janvier 2025.
- Une distribution de flyers est prévue dans les boites aux lettres pour donner à la population les dernières informations municipales (TELETHON, Marché de Noël, Vœux).
- Pour le TELETHON 2025, une marche est organisée avec l'association « La Croisée des Chemins » le samedi 30 novembre.
- Le Marché de Noël des écoles et des associations est prévu le 14 décembre 2024 avec une animation « Le Bouffon Cyclette » (Acrobaties à bicyclette) pour le plaisir des petits et des grands.
- La cérémonie des vœux est prévue le 11 janvier 2025 (le 2ème samedi de l'année).
- Des pots de miel ont été commandés pour les étrennes des ainés.
- En vue de la préparation du prochain numéro des « Nouvelles de Fontaines », les associations ont été sollicitées pour nous transmettre leur article.
- Afin de diversifier les activités de LA POSTE, Mr Jérémy BRIOT propose à la commune de faire réaliser des repas par le restaurant scolaire pour créer un service de portage de repas dont ils seraient les organisateurs. Une réflexion est à mener, notamment sur le prix.
- En 2025, les élus conviennent de finaliser l'adhésion à l'association « Les maires pour la Planète ». Cette association réunit des élus locaux engagés dans la transition écologique. Leur mission principale est de recenser les bonnes pratiques environnementales des municipalités et de les faire connaitre auprès des autres communes. Le montant de l'adhésion s'élève à 25 €.
- Boulodrome : une réunion a eu lieu avec l'entreprise OUVRARD, l'Amicale Fontainoise de Pétanque et le conseil municipal afin de faire un point sur les travaux. Une convention sera établie entre l'association et la commune afin de définir les modalités d'usage de ce nouveau terrain municipal. Les travaux se poursuivent.
- Un conseiller informe qu'un démarchage est en cours sur la commune en vue de l'installation d'éoliennes.
- Une conseillère demande si la fibre est déployée sur l'ensemble de la commune. Il reste 2 villages à raccorder. Les démarches ont été effectuées auprès des responsables.
- Un néon de la salle des fêtes étant décroché, sa réparation est prévue cette semaine.
- Le président de l'association « La Croisée des Chemins » informe que 72 personnes ont participé au repas couscous du 24 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Suivent les signatures,

Marie-Danielle GIRAUDEAU	Sébastien NEVEU	Corinne LANNEPAX	Emmanuel LUTARD
David CHAPEAU	Jean-Christophe CAFFENNE Absent excusé Donne pouvoir à Mme Corinne LANNEPAX	Patrick FOUQUET	Déborah OUVRARD Absente excusée
Jennifer DIAS	Dominique PETIT	Alexandre PAULAIS Absent excusé	Brigitte ROUHEN Absente excusée
Laurence BERNARD Absente excusée Donne pouvoir à Mme Marie-Danielle GIRAUDEAU	Christian VIDAL		